

Accès aux Bureaux du Sillon



L'accès se fera **uniquement** par l'entrée principale du 1, Avenue de l'Angevinière. L'accès galerie restera fermé.

Le parking souterrain des Bureaux sera accessible.

Privilégiez si possible des horaires décalés en dehors des heures de pointe.

La porte principale sera ouverte de 7H à 18H30

Conditions d'accès aux Bureaux



Port du masque "grand public" obligatoire

A compter du 11 mai et jusqu'à nouvel ordre, les Bureaux ne seront accessibles qu'aux personnes (**salarié.es ou visiteurs**) munies d'un masque.

Les masques devront être portés dans les parties communes de l'immeuble.

Chaque employeur décide ensuite des mesures sanitaires qu'il met en œuvre au sein de ces locaux privés.



Régulation du flux à l'entrée

Nous vous conseillons dans la mesure du possible de décaler vos heures d'arrivée, de déjeuner ou de départ. De même, programmez vos RDV clients en dehors des heures de pointe.

L'agent de sécurité à l'accueil régule les flux à l'entrée et contrôle le respect des mesures sanitaires.

L'agent applique les consignes du bailleur. Nous vous remercions de votre compréhension à son égard.

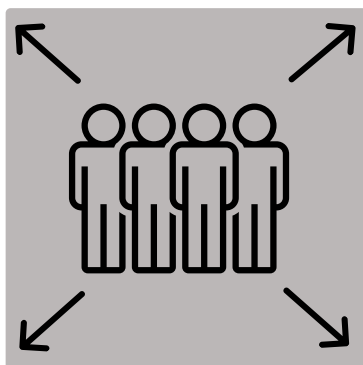
Distance de sécurité et balisage



Une distance de sécurité d'un mètre doit être respectée entre les personnes.

Aidez vous du balisage et des marquages au sol.

Conditions d'utilisation des ascenseurs et des balcons fumeurs

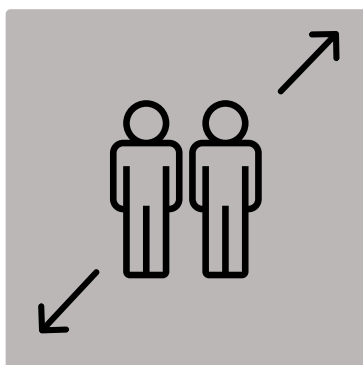


Ascenseurs quadruplex / 8, avenue des Thébaudières

4 personnes par ascenseur

Avant d'appuyer sur les boutons et de monter dans les cabines, lavez vous les mains avec le gel hydroalcoolique mis à votre disposition devant les ascenseurs.

Nous vous recommandons de regarder les parois, dos à dos pour éviter les risques de contagion.



Ascenseurs 1, avenue Angevine

2 personnes par ascenseur

Avant d'appuyer sur les boutons et de monter dans les cabines, lavez vous les mains avec le gel hydroalcoolique mis à votre disposition devant les ascenseurs.

Nous vous recommandons de regarder les parois, dos à dos pour éviter les risques de contagion.



Balcons fumeurs

2 personnes

Interdiction de se rassembler à plus de **deux personnes** sur les balcons fumeurs avec nécessité impérieuse de conserver une distance de sécurité d'au moins un mètre.

Interdiction d'utiliser du gel hydroalcoolique sur les balcons (produit inflammable).

Mesures de prévention renforcées

Désinfection des parties communes

La désinfection a été renforcée au sein des Bureaux. Notre prestataire de ménage, ADC Propreté interviendra plusieurs fois par jour sur les points de contact: cabines d'ascenseur, poignées des portes des parties communes...

Toutefois, chaque entreprise doit mettre en place des mesures de prévention pour ses locaux privés.

L'ouverture des portes

Afin d'éviter les points de contact, les portes du RDC de l'entrée principale et du parking souterrain resteront ouvertes.

Toutefois, en raison des mesures de sécurité incendie de l'IGH les portes coupe feu des étages doivent rester impérativement fermées.

Accueil des Bureaux

A compter du 11 mai, l'accueil des Bureaux sera ouvert sur les horaires habituels.

Pour la sécurité de l'agent d'accueil, des salarié.es, et des visiteurs un plexiglass sera installé.

Besoin d'un renseignement, privilégiez le téléphone. Les agents sont joignables au 02 53 46 20 70.

Gel Hydroalcoolique

Du gel hydroalcoolique est à votre disposition au niveau du RDC .

Nous vous remercions de l'utiliser avant de rentrer dans les ascenseurs.

Les gestes barrières restent le moyen le plus efficace pour lutter contre la propagation du virus.